

2010



Les navetteurs icaunais

L'emploi en France suit une logique centre-périphérie qui a pour conséquence de différencier chez une grande partie des travailleurs le lieu de résidence et le lieu de travail. Avec le premier bassin d'emploi d'Europe à ses portes, l'Yonne subit d'autant plus ce phénomène. Parmi les départements limitrophes de la région parisienne, l'Yonne fait partie des plus concernées par la migration professionnelle de ses habitants vers l'Île-de-France.

Au fil du temps, ces flux de main d'œuvre, essentiellement concentrés sur le Sénonais, se sont accentués, passant de 9 400 en 1999 à près de 12 000 personnes en 2007, soit une évolution de 27%.

En comparaison avec la région Picardie, l'Yonne se situe derrière l'Oise (43 100) mais devant l'Aisne (6 300). Entre économie résidentielle et fuite des talents, les raisons d'un travail hors des frontières départementales sont multiples. Mais, en période de pénurie de main d'œuvre qualifiée mise en avant par de nombreuses entreprises de l'Yonne (malgré la conjoncture économique délicate), le département doit essayer de mieux comprendre comment il peut profiter des flux actuels de travailleurs.

C'est avec cet objectif que la CCI de l'Yonne a réalisé une enquête, avec l'appui du cabinet Michel Biroules, auprès de 460 navetteurs, usagers des TER pour la plupart. En voici les principaux résultats.

Les chiffres clés de l'étude

11% de la population active de l'Yonne travaille hors du département

12 000 Icaunais, dont 8 500 Sénonais, vont travailler en Île-de-France

53% des navetteurs sont d'anciens parisiens

85% des navetteurs souhaiteraient travailler dans l'Yonne

3 à 4 h de temps de trajet quotidien (A/R)

Méthodologie de l'étude

Une première approche quantitative a consisté à analyser les DADS* 2006 (année la plus récente au lancement de l'étude), complétées par les résultats détaillés des recensements 2007 (année de référence la plus actuelle). Il a été ainsi possible d'obtenir des données exhaustives sur le nombre de navetteurs, le détail des déplacements domicile-travail, la répartition géographique, les revenus salariaux, la CSP. Toutes ces données quantitatives sont sourcées « INSEE - DADS 2006 » et « INSEE recensement 2007 ».

Une seconde approche, qualitative cette fois, a fait l'objet d'une enquête sur un panel de 460 navetteurs (pour la plupart usagers des TER). Les personnes enquêtées ont accepté de répondre à notre questionnaire via un site internet créé pour l'occasion : www.yonnetravail.com. Des données telles que le temps et le budget pour les trajets, l'origine des navetteurs, la motivation, les conditions de retour, ... ont ainsi été collectées auprès de ce panel. Ces données sont sourcées « Enquête CCI »

*Déclarations annuelles de Données Sociales – Les données des DADS sont exploitées chaque année par l'INSEE et diffusées à N+2 en données provisoires. L'ensemble des employeurs et de leurs salariés rentrent dans le champ d'exploitation des DADS, à l'exception des agents des organismes de l'Etat, des services domestiques et des activités extraterritoriales. En revanche, sont compris les collectivités territoriales et la fonction hospitalière, introduites de manière exhaustive depuis 1992, ainsi que les EPIC.

11% de la population active de l'Yonne travaille hors du département

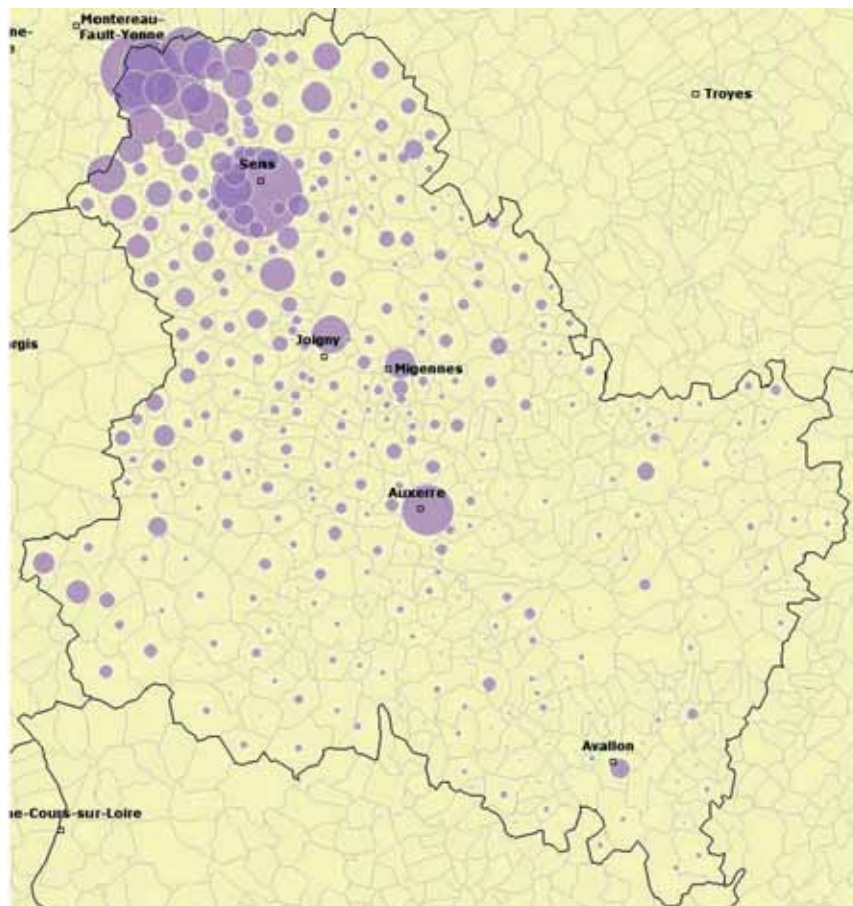
► Dans l'Yonne, 15 452 actifs quittent leur domicile pour aller travailler dans un autre département, soit 11,2% de la population active. La région parisienne accueille 78% de ces migrations professionnelles quotidiennes.

► En 2003, la région parisienne attirait 120 000 salariés venus d'une autre région française alors que seulement 24 000 Parisiens allaient travailler dans d'autres régions.

► L'Île-de-France, premier bassin d'emploi d'Europe dispose, en effet, d'une aire d'attraction qui va bien au-delà de ses frontières régionales.

► Si les entrants en Île-de-France se partagent essentiellement entre employés, professions intermédiaires et cadres, les salariés franciliens sortants sont représentés de manière égale dans chaque catégorie socioprofessionnelle.

Actifs occupés de 15 ans ou plus travaillant dans une autre région en France Métropolitaine



© Emc3 - IGIN 2008 - Geofla

Source : INSEE recensement 2007

Lecture : 1098 actifs de plus de 15 ans partent de Sens pour aller travailler hors Bourgogne.

LIEU DE TRAVAIL DES ACTIFS ICAUNAIS	
Dans la commune de résidence	47 527
Dans une autre commune du département	74 389
Dans un autre département de Bourgogne	1 828
Hors Bourgogne, en France métropolitaine	13 516
Hors Bourgogne dans DOM, Tom ou à l'étranger	108
Ensemble	137 368

Source : INSEE recensement 2007

Une tendance nationale : l'excédent d'emploi dans les pôles urbains attire les salariés

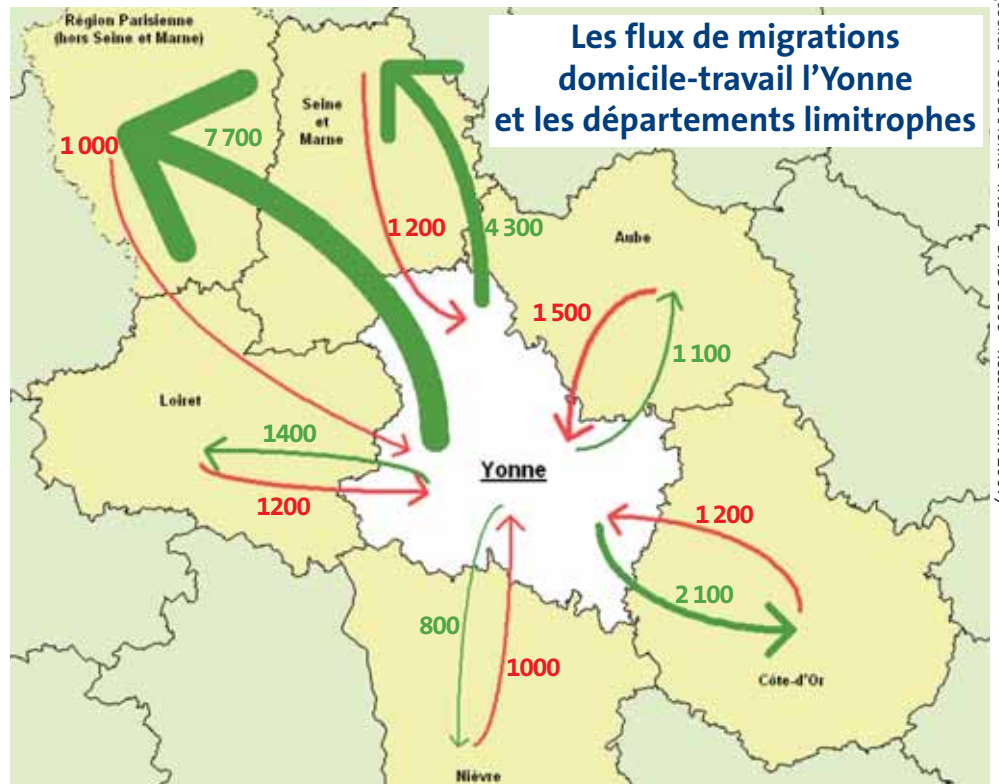
Trois salariés sur quatre travaillent en dehors de leur commune de résidence. Les pôles urbains offrent un excédent d'emploi exerçant naturellement une attraction sur les salariés qui résident dans les zones périurbaines. En 2004, alors que 77% des emplois salariés étaient concentrés dans les pôles urbains, seuls 63% des salariés y résidaient.

12 000 Icaunais vont travailler en Île-de-France

► Les travailleurs attirés par l'Île-de-France viennent principalement de la première couronne (dont l'Yonne fait partie) entourant la région, même si 25% d'entre eux arrivent du Sud de la France grâce aux infra-structures de transport performantes.

Dans l'Yonne, la ligne TER Yonne-Paris a largement contribué à l'augmentation du nombre de navetteurs icaunais à destination de l'Île-de-France.

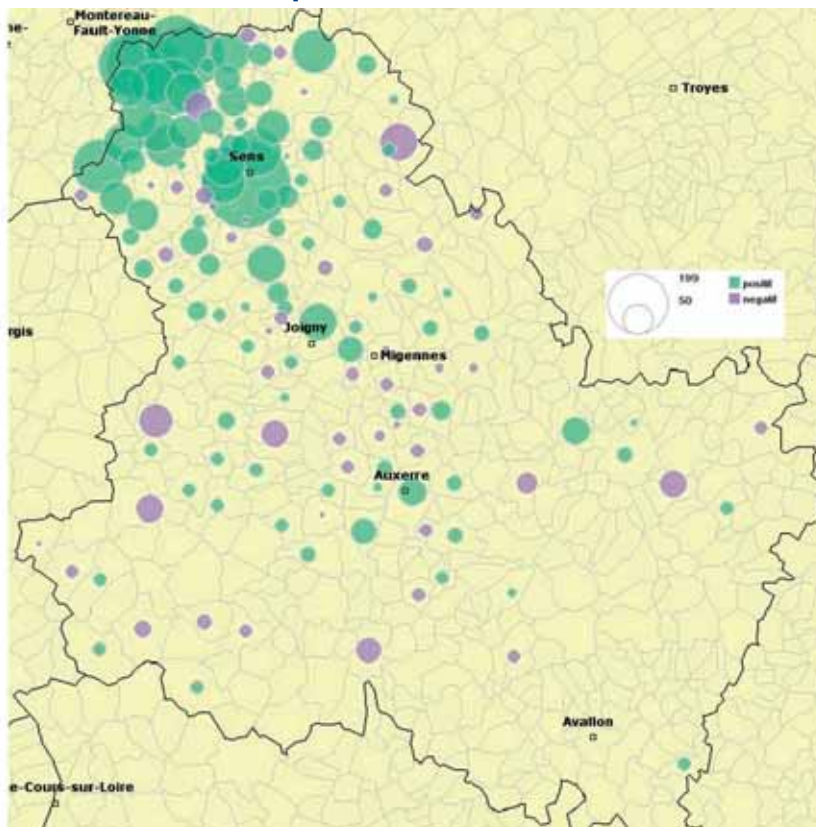
► L'Yonne fait ainsi partie du trio de tête des départements limitrophes les plus attirés par la mégapole parisienne. Le département reste loin derrière l'Oise, principal fournisseur de main d'œuvre pour la région parisienne avec 43 000 navetteurs, mais tout proche de l'Eure-et-Loir (15 300).



SOURCE : CCI DE L'YONNE - INSEE • DADS 2006 • Recensement 2007

Lecture : 1 000 habitants de la Nièvre viennent travailler dans l'Yonne, alors que 800 Icaunais vont travailler dans la Nièvre.

Evolution du nombre de navetteurs en direction de l'Île-de-France par commune entre 1999 et 2006



Source : INSEE • DADS 2006

Lecture : Entre 1999 et 2006, le nombre d'actifs de plus de 15 ans de la commune de Sens partant travailler en Île-de-France a augmenté de 199 unités.

Un axe Sens-Joigny-Auxerre

► Le Sénonais est logiquement le territoire dans lequel réside la majorité des navetteurs. Le Centre Yonne et l'Auxerrois se détachent ensuite du reste du département et viennent compléter l'axe Sens-Joigny-Auxerre qui forme la colonne vertébrale des navetteurs.

► Entre 1999 et 2006, le nombre de navetteurs sur tout le département n'a cessé d'augmenter. Le phénomène s'est concentré de manière encore plus marquée dans le nord du département, le sud perdant, lui, quelques unités.

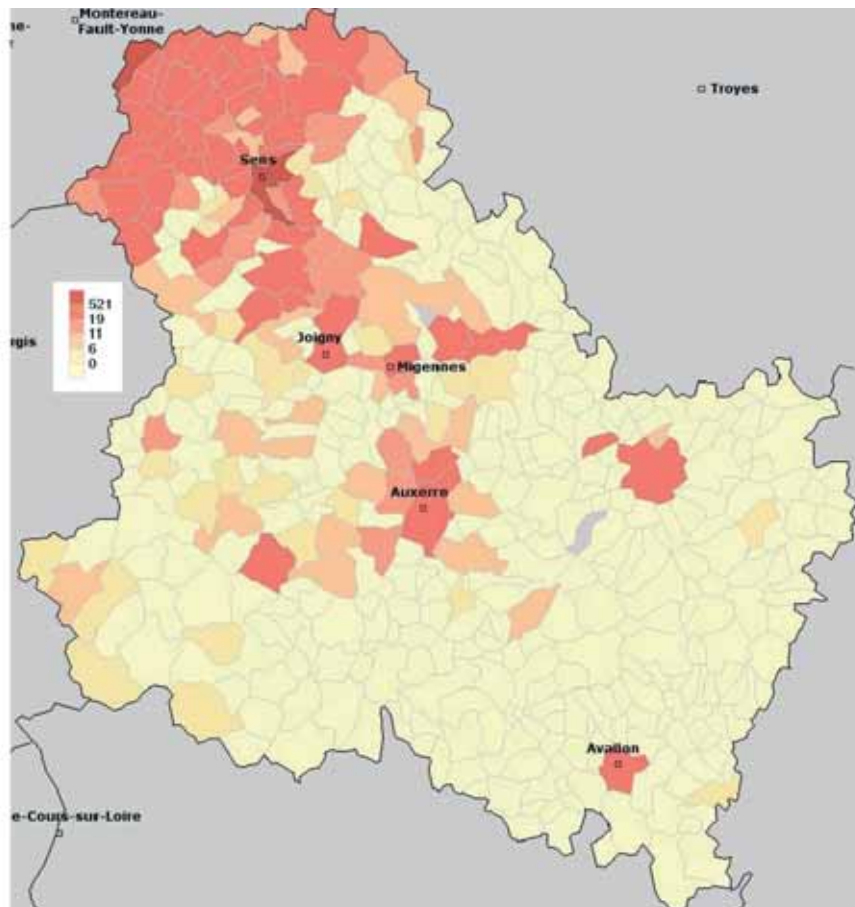
Le temps d'accès au réseau autoroutier et ferroviaire et l'éloignement à la région francilienne expliquent la diminution progressive du nombre de navetteurs en allant vers le sud du département.

Les Sénonais navetteurs toujours plus nombreux

8 500 Sénonais navetteurs en 2007

► En 2007, la DDE (actuelle DDT) de l'Yonne a sondé les nouveaux arrivants Sénonais et assez logiquement, ce sont d'anciens Parisiens qui s'installent. Environ 40% des mobilités résidentielles sur le territoire sont le fait de ménages en provenance de la région francilienne. Ils bénéficient ainsi quasiment des mêmes conditions de transport, en terme de temps, tout du moins. Ces nouveaux arrivants ont souvent des liens avec le département, que ce soit un conjoint, des origines ou une résidence secondaire. Cela peut expliquer leur choix de venir habiter dans le Sénonais. Mais les opportunités immobilières apparaissent aussi comme une forte incitation. Le profil des anciens parisiens, en comparaison avec la moyenne des Sénonais, présente la particularité d'être sur représenté par des actifs de type profession intermédiaire et cadre, et plus diplômés.

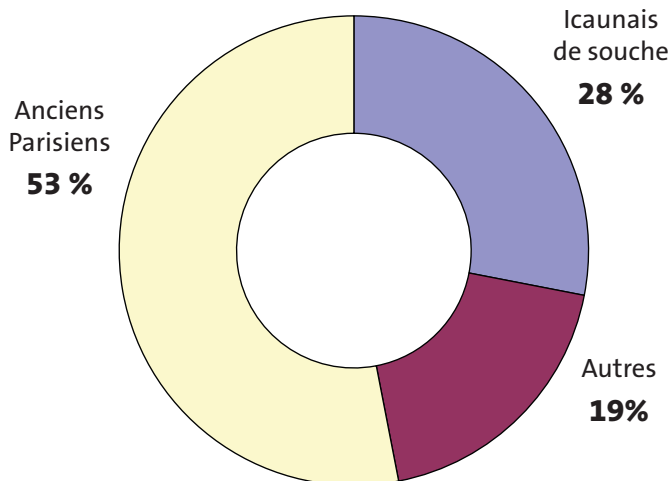
Nombre d'actifs icaunais de plus de 15 ans travaillant en Ile-de-France



(Source : CCI de l'Yonne - INSEE • DADS 2006 • Recensement 2007)

Des navetteurs aux origines différentes

Origine des navetteurs enquêtés



Source : enquête CCI

Entre anciens Parisiens et Icaunais de souche

► Il existe deux principales populations de navetteurs : les anciens parisiens et les icaunais de souche.

L'enquête révèle que 53% des navetteurs sont d'anciens Parisiens qui ont déménagé dans l'Yonne tout en conservant leur travail en Ile-de-France. Ils effectuent ce changement de résidence pour deux raisons : améliorer leur cadre de vie ou suivre leur conjoint.

En revanche, seuls 28% des navetteurs sont des Icaunais de souche.

Ces anciens actifs parisiens venus habiter dans l'Yonne sont la source de la moitié du solde migratoire positif enregistré dans notre département entre les deux derniers recensements.

L'accès à l'Île-de-France, élément déterminant à un travail hors de l'Yonne

3 destinations privilégiées

Si la région parisienne attire les travailleurs, elle ne le fait pas de manière uniforme sur l'ensemble de son territoire.

Trois destinations sont identifiées :

► **Paris intra-muros** (27% d'entre eux) : avec un fort taux de couverture de l'emploi (nombre de salariés qui y travaillent par rapport au nombre de salariés qui y résident), la ville de Paris intègre, chaque jour, des milliers de travailleurs franciliens ou d'autres régions.

► **La Seine-et-Marne** (36% d'entre eux) : La proximité immédiate avec le Sénonais explique qu'une grande partie des navetteurs choisit d'aller y travailler.

► **Neuilly/La Défense** (92) (10,2% d'entre eux) : Premier quartier d'affaire européen, l'activité économique y est encore plus concentrée qu'à Paris.

2 modes de transport : la voiture et le train

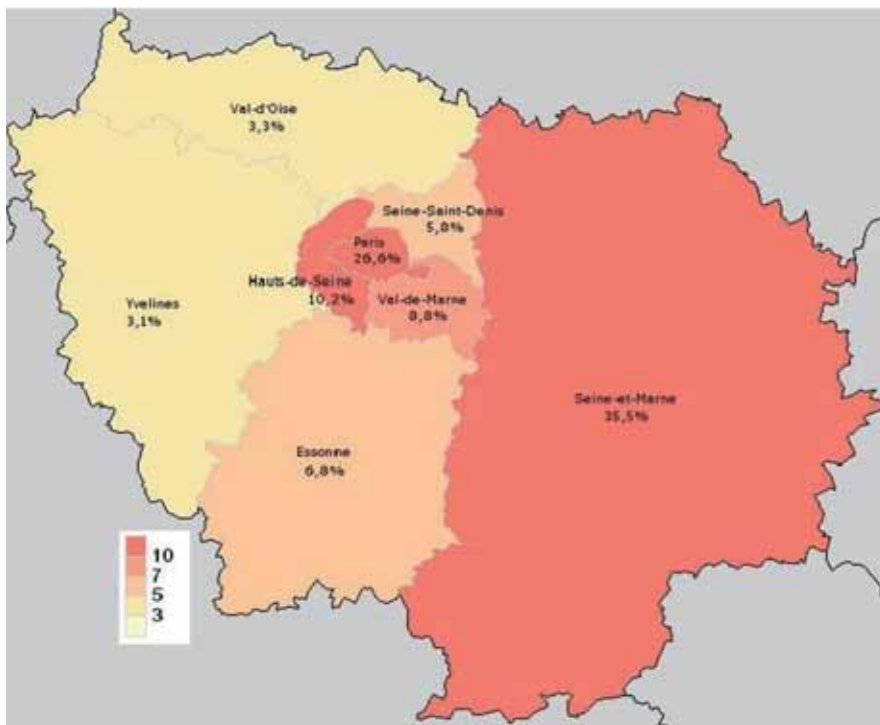
Si la voiture reste le mode de transport privilégié par les Icaunais travaillant en Île-de-France, le nombre d'usagers des transports en commun (TER essentiellement) est en constante progression. Leur proportion est d'ailleurs bien plus importante que chez les autres actifs.

► Les déplacements entre le Sénonais et la Seine-et-Marne se font, majoritairement par véhicule personnel (avec le co-voiturage qui se développe timidement). Selon l'enquête de la DDT de l'Yonne réalisée en 2007, 70% des navetteurs prennent la voiture et seulement 9% le train.

En direction de Paris et du 92 (La Défense/Neuilly), les transports en commun (TER puis Métro ou RER) sont, en revanche, fortement utilisés.

► Le renforcement et l'amélioration de la ponctualité du cadencement TER depuis 2009 a notamment permis de développer la fréquentation en gare de Joigny (+25% de voyageurs quotidiennement entre 2008 et 2010), Auxerre (+18%), Sens (+14%) ou encore Ville-neuve la Guyard (+42%).

Répartition des navetteurs icaunais en Ile-de-France par département



Note de lecture : 3,1% des navetteurs icaunais à destination de la Région Parisienne viennent travailler dans les Yvelines

Source : INSEE - DADS 2006

3 à 4 h en moyenne de temps de trajets aller-retour

► 54% des personnes sondées déclarent faire entre de 3 et 4 heures de trajet quotidien pour aller travailler et 44%, plus de 4 heures. Malgré cela, le temps de trajet est globalement équivalent à celui que les anciens Parisiens déclaraient « subir » en résidant en région parisienne.

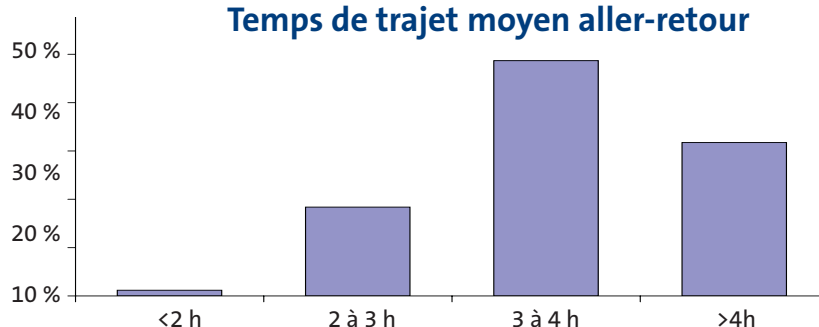
► Les navetteurs sénonais ont eux, lo-

giquement un temps de transport quotidien inférieur, du fait d'une plus grande proximité géographique avec l'Île-de-France.

► Le budget moyen consacré à ces trajets domicile-travail est majoritairement compris entre 200 et 300 €.

Ces frais sont principalement à la charge du salarié.

Temps de trajet moyen aller-retour



Source : enquête CCI

Les cadres sur-représentés chez les navetteurs

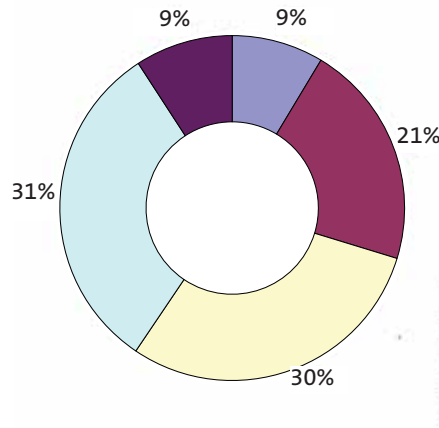


Des profils différents entre Icaunais et navetteurs

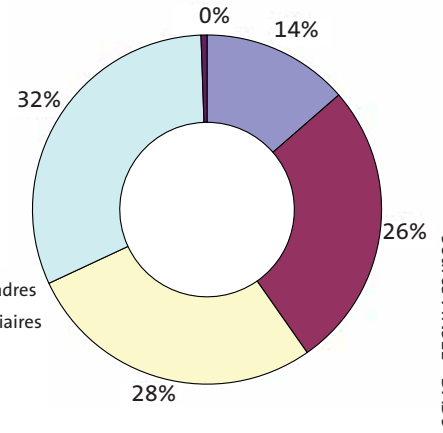
► Si les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers forment l'essentiel des deux populations, la proportion de cadres et dirigeants est plus forte parmi les navetteurs.

► A l'inverse, les artisans, commerçants et agriculteurs sont quasiment absents, ce qui s'explique logiquement par le fait que ce sont des professions de proximité.

CSP de l'ensemble des actifs icaunais



CSP des navetteurs travaillant en Ile-de-France



■ Dirigeant et cadres
■ Prof. intermédiaires
■ Employés
■ Ouvriers
■ Autres

Source : INSEE - DADS 2006

Employés, profession intermédiaires et cadres... les plus mobiles

Le type d'emploi offert près du lieu de résidence ne correspond pas forcément aux qualifications ou à la formation des individus. Ils sont donc obligés de se déplacer pour trouver un travail qui leur correspond. Il ressort que les professions intermédiaires et les employés sont les catégories socio-professionnelles avec les plus forts excédents dans les pôles urbains. Les cadres, eux, sont la catégorie la plus mobile.

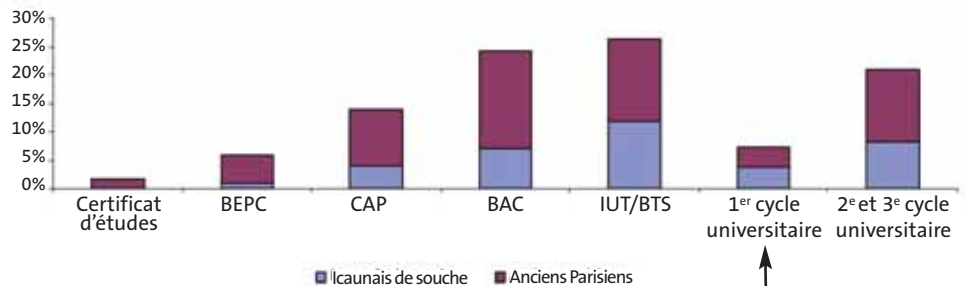


Un niveau de qualification plus élevé

La plus grande proportion de cadres chez les navetteurs entraîne logiquement un niveau de qualification plus important que la moyenne des actifs du département.

Notons également que, plus le niveau s'élève, plus les navetteurs sont des Icaunais de souche.

Niveau de qualification des navetteurs selon leur origine

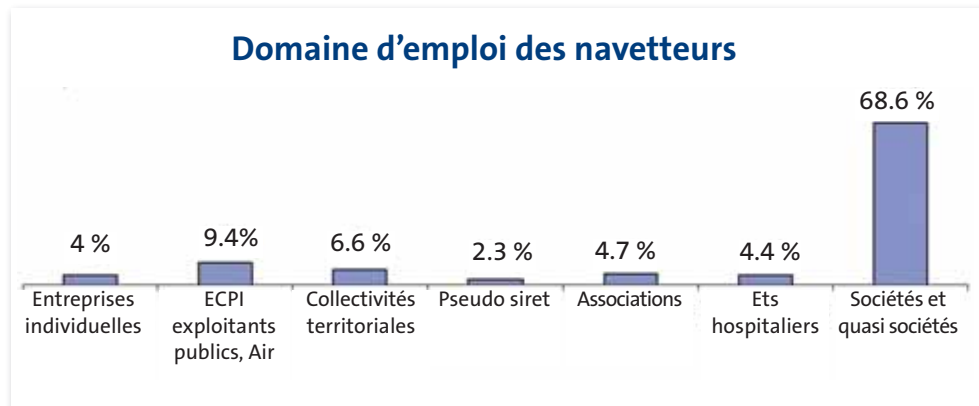


Note de lecture : 7.3% des navetteurs ont un niveau de qualification équivalent à un 1^{er} cycle universitaire. Parmi ces 7.3%, la moitié sont des Icaunais de souche.

Source : enquête CCI

Le secteur privé, 1^{er} employeur des navetteurs

Les navetteurs trouvent leur principale source de travail dans des entreprises privées (49% d'entre eux). Loin derrière, les EPIC, exploitants publics et collectivités territoriales représentent les employeurs les plus convoités par la population des icaunais partant travailler en Île-de-France.

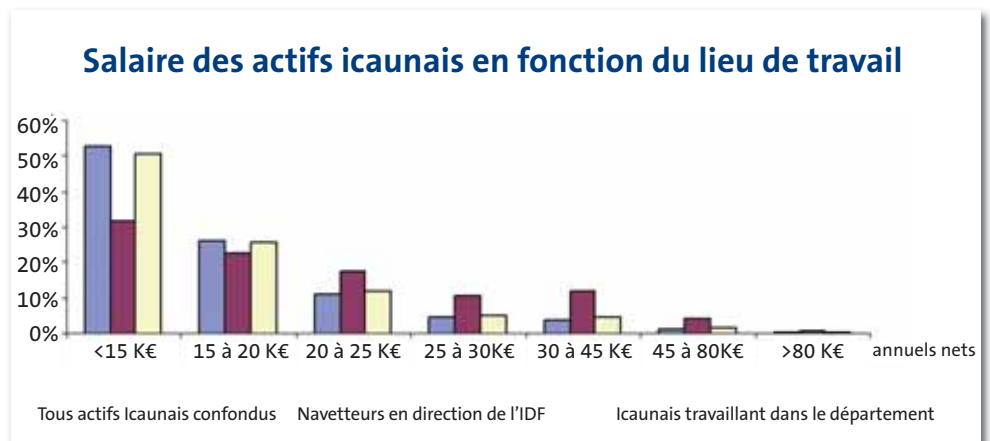


Source : INSEE - DADS 2006

Des salaires plus élevés pour les navetteurs ?

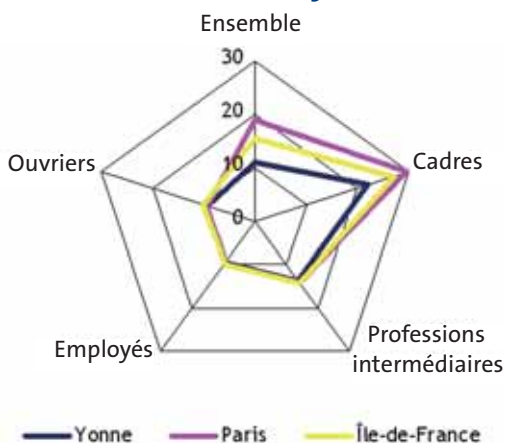
Une part de navetteurs plus importante dans les tranches supérieures

L'importante représentation des cadres chez les navetteurs explique que leur salaire soit proportionnellement plus important dans les tranches supérieures. Malgré tout, la majorité des navetteurs gagne moins de 20 000 € net par an.



Source : INSEE - DADS 2006

Salaires net horaire moyen selon la CSP



Source : INSEE - DADS 2006

Les cadres mieux payés en Ile-de-France

L'attraction des cadres pour la région Île-de-France s'explique aussi par la différence de salaire avec l'Yonne. Pour les autres catégories la différence n'est pas significative, mais chez les cadres, l'écart de salaire net horaire est de 18,8% entre un salarié icaunais et un salarié francilien et de 25,4% pour Paris intramuros.

Même en prenant en compte le coût de la vie qui est, selon

l'INSEE, en moyenne 13% plus élevé en Ile-de-France que dans l'Yonne, les salaires restent plus attractifs. En revanche, pour les employés, professions intermédiaires et ouvriers, le rapport salaire/coût de la vie est favorable au département. Or ces trois catégories constituent l'essentiel des navetteurs, c'est donc bien qu'il y a un déficit d'offres d'emploi sur le territoire.

Des navetteurs aux attentes identiques



Une envie partagée de venir travailler dans l'Yonne

► **85% des navetteurs déclarent avoir envie de venir travailler dans l'Yonne mais leurs efforts pour y parvenir sont contrastés.** En effet, les efforts des anciens parisiens pour travailler dans l'Yonne sont bien moins importants que ceux des icaunais : 41% des anciens parisiens n'ont jamais essayé de trouver un emploi

dans le département contre seulement 27% pour les icaunais de souche. Cela s'explique par le peu de différence pour les anciens parisiens avec leurs anciens temps de transports et un coût supplémentaire qui finalement est compensé par un coût de la vie beaucoup plus faible et un cadre de vie plus agréable.



L'Île-de-France : une nécessité plus qu'un choix

Si la motivation n'est pas toujours au rendez-vous, le fait de travailler sur Paris ne semble pas pour autant un choix.

Mais l'Yonne est victime d'une image négative en termes d'opportunités puisqu'on note que plus le niveau de qualification est élevé, plus le sentiment que

l'Yonne manque de poste à qualification équivalente est grand.

Ce sentiment semble confirmé dans les faits puisque l'enquête révèle aussi que plus le niveau de qualification est élevé, plus les navetteurs sont des icaunais de souche, ce qui traduit une « fuite des talents ».

Des leviers pour un retour dans l'Yonne



Le niveau de qualification, 1^{er} critère de choix

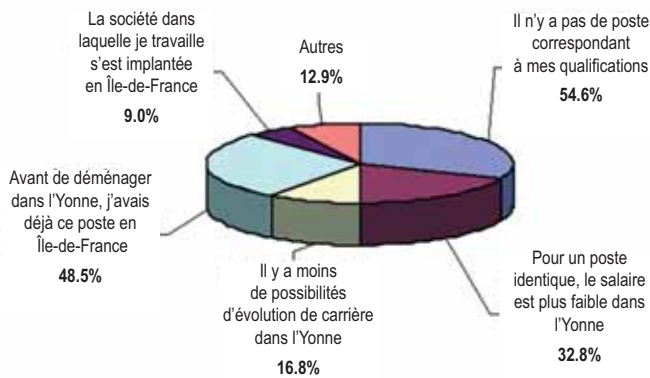
Qu'ils soient psychologiques ou réels, les freins à l'embauche dans l'Yonne existent. Selon l'enquête, c'est le manque de postes corres-

pondants à ses propres compétences qui réduit d'abord la possibilité d'exercer son métier dans l'Yonne. Ce qui signifie, dans l'esprit des per-

sonnes enquêtées, que l'Yonne ne serait actuellement pas dans la capacité d'offrir des postes équivalents à leurs qualifications.

Ensuite, mais dans une moindre mesure, apparaît le plus faible niveau de salaire et le manque potentiel d'évolution de carrière.

Pourquoi ne travaillez-vous pas dans l'Yonne ?



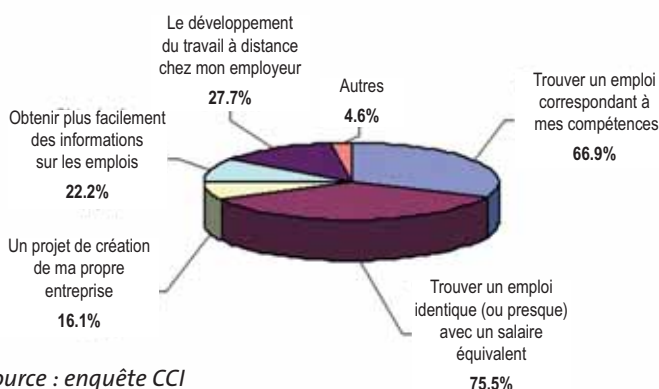
La motivation d'un retour passe aussi par le salaire

Si le niveau du salaire ne ressort pas comme principale cause à un travail en Région Parisienne, il est en revanche bien plus présent dans les motivations qui inciteraient à venir travailler dans l'Yonne.

Au-delà de la volonté de trouver un emploi correspondant à ses compétences, deux éléments sont intéressants à noter :

► Le développement du travail à distance ressort aussi comme une solution alternative au déplacement quotidien entre le lieu de résidence et le lieu de travail, notamment dans certaines professions comme les commerciaux, les travailleurs indépendants ou dans certains métiers tertiaires (bureaux d'études, agences de communications,...). Mais ce mode de travail peut se heurter à la réticence des entreprises, préférant garder une proximité géographique avec leurs salariés. Pour autant, dans une période où la crise pousse à faire le maximum d'économie, cette solution permet de réduire un des principaux coûts pour une entreprise, la surface en bureaux.

Qu'est-ce qui pourrait vous inciter à travailler dans l'Yonne ?



Source : enquête CCI

Quels impacts pour le département de l'Yonne ?



1. Une source de revenus

Avec un salaire annuel net moyen d'environ 23 K€, les quelques 12 000 navetteurs icaunais représentent une source de revenus avoisinant les 280 M€, dont le département bénéficie pour partie.

Ces revenus viennent conforter l'économie résidentielle du département, au même titre que la consommation des touristes et autres résidents secondaires.

Définition : L'économie résidentielle est définie actuellement par l'INSEE comme l'ensemble des activités essentiellement destinées à servir les besoins des populations locales permanentes et des touristes. Ainsi les flux de revenus captés à l'extérieur par certains résidents situés en dehors de la sphère productive de l'économie locale alimentent ces activités.



2. Un facteur de dynamisme démographique

L'Yonne a enregistré, entre 1999 et 2008, une croissance démographique (+ 2,74 %), à la faveur d'un solde migratoire positif ; le solde naturel restant stable.

Le phénomène est particulièrement important dans le Sénonais, territoire ayant enregistré la plus forte progression de population sur cette même période (+ 6,5%).

Les navetteurs, dont plus de la moitié sont des anciens Parisiens venus s'installer dans l'Yonne tout en conservant leur emploi en Ile-de-France, sont une composante essentielle de ce solde migratoire positif.

L'arrivée de ces nouveaux habitants dans le Sénonais a toutefois eu des conséquences sur le prix de l'immobilier de l'aire urbaine sénonaise, proportionnellement plus élevé que dans le reste du département.

Les attentes de ces navetteurs, en terme de services de proximité notamment, obligent les collectivités à une réflexion approfondie sur l'attractivité de leur territoire et sur la mise en place ou la pérennisation de services à la population jugés indispensables (services, commerces, culture, loisirs...).



3. Un flux de main d'oeuvre qualifiée

A l'heure où les chefs d'entreprises icaunaises font état de leurs difficultés à recruter de la main d'œuvre qualifiée, notamment sur des postes d'encadrement et sur des métiers techniques spécialisés (monteurs, ajusteurs, aides-soignants, infirmiers...), le phénomène des navetteurs peut ici apparaître comme un handicap pour le territoire. C'est probablement vrai concernant une infime partie d'entre eux.

En revanche, nombre de ces navetteurs occupent des fonctions qui ne seraient de toute façon pas disponibles sur le marché du travail icaunais (emplois administratifs dans les ministères ou dans les grandes entreprises nationales). Par ailleurs, le tissu économique icaunais n'est potentiellement pas en mesure d'absorber l'ensemble de ces actifs.

3

Irriguer le territoire de ressources extérieures

4

Jouer l'économie résidentielle



Les navetteurs, source de compétences pour les entreprises icaunaises

- Favoriser la mise en relation entre les navetteurs et les entreprises de l'Yonne au moyen d'une bourse des compétences.
- Informer les entreprises icaunaises, notamment sénonaises, sur les attentes de ces navetteurs susceptibles de revenir travailler dans le département
- Améliorer la visibilité des offres d'emploi disponibles dans les entreprises icaunaises
- Sensibiliser les navetteurs sur les opportunités de création ou de reprise d'entreprise dans l'Yonne



Les navetteurs, source de revenus extérieurs

- Adapter l'offre des territoires aux besoins de ces nouveaux consommateurs (infrastructures, services, commerces, culture, sport, loisirs...)
- Encourager le télétravail ou le travail pendulaire en :
 - proposant une offre de très haut débit dans le département
 - développant des structures d'accueil adaptées pour ces travailleurs (villages d'entreprises, pépinières, télé-centres, centres d'affaires...)
- Renforcer et pérenniser le cadencement TER Yonne-Paris



Les navetteurs, ambassadeurs de l'Yonne en Ile-de-France

- Identifier des navetteurs qui, par leurs profils, pourront être les relais de l'Yonne en région parisienne (Task-force).
- Mettre en place une communication ciblée (newsletter...)



CCI de l'Yonne

26, rue Étienne Dolet
BP 20286 - 89015 AUXERRE cedex

14, Bd du 14 Juillet
BP 725 - 89107 SENS cedex

Tél : 03 86 49 40 00
Fax : 03 86 49 40 09

www.yonne.cci.fr